



Gestion

Investissement locatif
Administration de Biens
Copropriété

Transaction

Terrains, pavillons, appartements
Bureaux et locaux d'activité
Fonds de commerce

Conseil et Expertise

Fiscalité immobilière
Droit immobilier et urbanisme
Baux commerciaux

Barème d'honoraires transaction immobilière au 01.01.2026

Calcul par tranche	Taux de commission HT	Taux de commission TTC
Jusqu'à 100.000 €uros	8,34%	10,00%
De 100.001 €uros à 200.000 €uros	6,25%	7,50%
Au-delà de 200.001 €uros	4,59%	5,50%

Commission minimum : 4.500 €uros TTC

Barème d'honoraires gestion locative au 01.01.2026

Honoraires de gestion (sur le quittancement)	6,71%	8,05%
Garantie des Loyer Impayés SOCAF - MMA		3,50%

Barème d'honoraires location immobilière au 01.01.2026

Locaux d'habitation

Part bailleur :

Honoraires de location (sur le quittancement annuel)	10,25%	12,30%
Rédaction du bail	225,00 €	270,00 €

Part locataire :

Visites, constitution de dossier, rédaction du bail :		
- zone simple	6,72 € / m ²	8,07 € / m ²
- zone tendue	8,41 € / m ²	10,09 € / m ²
- zone très tendue	10,08 € / m ²	12,10 € / m ²
Frais d'état des lieux	2,50 € / m ²	3,00 € / m ²

Locaux commerciaux

Pour chaque partie (bailleur et locataire) :

Honoraires de location (sur le quittancement annuel)	15,00%	18,00%
Rédaction du bail commercial	450,00 €	540,00 €